

Mouthiers sur Boëme

Vivre à Boëme

SOMMAIRE

Conseil municipal 5 novembre ..	p 2
Club house du foot.....	p 3
Délibérations communautaires....	p 3
Boëme patrimoine cherche la mémoire vendéenne	p 4
Le C.A.U.E.	p 4
Liste électorale	p 5
Les mains curieuses	p 5
Succès de la G.R.S.	p 5
Concerts à Mouthiers	p 5
Saint Sylvestre du Foot	p 6
Exposition M.J.C.....	p 6
Bibliothèque	p 6
Sentiers de la Boëme.....	p 7
Etat Civil	p 8
Agenda Décembre	p 8



Le service public à la lettre ...!

Photot Alain PORTE

LE MOT DU MAIRE

En septembre dernier, nous avons accueilli pendant une quinzaine de jours en mairie les services de la poste. Ceux-ci étaient bien évidemment très limités puisqu'il était impossible d'acheter des timbres ou de faire des envois en recommandé.

Pas d'inquiétude, il ne s'agissait pas d'un test pour transformer notre bureau actuel en agence postale communale !!!

Ces quelques jours nous ont malgré tout permis de mesurer ce qui pourrait se passer si nous cessions de lutter pour le maintien de notre bureau de poste.

Cette quinzaine de jours a permis à l'équipe technique régionale de LA POSTE de réaliser les travaux pour un montant de 70 000 €. Le financement a été assuré par le fonds postal de péréquation territorial.

Le 23 novembre dernier, nous avons été convié à l'inauguration du bureau de poste rénové.

Vous avez sans doute déjà constaté l'amélioration de l'accueil due à l'agrandissement de l'espace dédié aux clients.

Un bureau séparé est destiné à l'activité de la banque postale.

Il nous a été indiqué que tous les bureaux charentais rénovés avaient vu leur fréquentation augmenter ; nous espérons qu'il en sera de même à MOUTHIERES afin de pérenniser ce service aux habitants.

Qui sait, comme nous le soutenons depuis plusieurs années, et comme l'a rappelé Monsieur VIOLLET au soir de la réception, des plages d'ouverture plus larges permettraient peut-être une fréquentation plus importante du public !!!

Soyons vigilants tous ensembles afin de sauvegarder ce bureau.

Bulletin
d'Information Locale
édité sous la responsabilité
du Conseil Municipal
de Mouthiers sur Boëme

N° 303

DÉCEMBRE

2010



Cécile FORGERON
Maire

Histoires Parallèles

Après le visionnement du DVD réalisé par l'association Via Patrimoine retraçant l'histoire de Mouthiers, la présentation « histoires parallèles » réalisée au printemps 2010 sur le territoire de la commune, ouvre le débat sur cette réalisation et sur une suite éventuelle à y apporter.

Charte Terre Saine

Monsieur Bruno DUPUIS, agent de maîtrise au sein de l'équipe technique, présente le projet de mise en pratique de la « Charte Terre Saine ». M. DUPUIS est en charge d'établir un diagnostic des espaces naturels à préserver.

Un groupe de travail constitué d'élus est formé afin d'assurer la communication vers les administrés, les écoles, l'EHPAD, etc... et de trouver des financements possibles.

Itinéraires de randonnées

Présentation de la maquette du nouveau dépliant des sentiers de randonnées intercommunaux.

Personnel communal - suppression de poste

Le poste d'adjoint technique communal (garderie) sera supprimé. Dans le même temps ce poste sera créé par la Caisse des Ecoles afin d'assurer la surveillance de la garderie périscolaire et l'animation de la pause méridienne.

Four du Grand Guérin

La Commune va acquérir le four du Grand Guérin et une surface de terrain de



311 m²

Convention Commune / Centre Social

La convention existante portant sur la mise à disposition d'un conducteur de bus de la commune au Centre social sera renouvelée pour 2011. 3 heures par semaine seront mises à disposition et facturées au Centre Social.

Création poste pour entretien des locaux

Un poste à temps complet sera créé à compter du 1er janvier 2011 pour l'entretien des locaux sportifs et publics (nettoyage intérieur, petit entretien, tonte terrains sportifs)

Nettoyage toiture église

Le devis de l'entreprise CARTERET est retenu pour 3 805,67 € TTC comprenant :
-arrachage des herbes, arbustes, lierre sur le clocher et les parties hautes de l'édifice
-démoussage des toitures
-location nacelle

Suppression des contrats E.V.S. (Emplois Vie Scolaire)

Considérant que l'aide apportée par les EVS est nécessaire pour les directeurs d'écoles

Considérant que l'aide apportée par les EVS auprès des élèves handicapés est indispensable pour une équité de l'accès à l'éducation pour tous

Considérant que ces emplois participent à l'intégration sociale des personnes en difficulté, Le Conseil Municipal demande que soient maintenus les 70 postes E.V.S en Charente.

Comité de Jumelage

Compte-rendu de la visite des rossellois à Mouthiers.

Les monastériens rendront visite à Petite-Rosselle dans deux ans.

SACS JAUNES

JEUDI

9 et 23

SACS NOIRS

MERCREDI

8, 15, 22, 29



5 bonnes raisons d'offrir votre vieux parapluie

1 Vous êtes superstitieux : La vie est ainsi faite : on a toujours plus de pépins qu'on le voudrait. Alors abandonnez le malheur et vos pépins, donnez vos vieux parapluies.

2 Vous ne croyez pas aux balivernes de Claude Allègre : Mettez sur le réchauffement climatique : bientôt il n'y aura de la pluie que 2 jours par an ! Alors vive la révolution climatique ah sahara sahara sahara, les climatoscceptiques on les pendra...

3 Vous êtes franchement écolo, au moins autant que les baleines franches ; et vous voulez les sauver, les baleines : alors donnez une seconde vie à celles de vos parapluies.

4 Sans être totalement techno-

phobe, vous avez une revanche à prendre sur cet objet technique sensé s'ouvrir dès la première goutte d'eau tombée, et qui, sans préavis s'est mis en grève restant prostré sur lui même, abandonnant votre coiffure tout juste sortie des ciseaux et des mains attentionnées de votre coiffeuse adorée. Le traître.

5 Le carnaval 2011. aura pour titre « Fêtes votre cirque ! ». Il aura lieu le samedi 26 mars à Mouthiers. Pour les décors, il y aura besoin de vieux parapluies : petits et grands, plats ou bombés cela n'a pas d'importance. Ceux-ci pourront être déposés à la MJC ou à l'école.

Toutes les raisons seront bonnes du moment que vous choisirez la **5** !



Le projet de déploiement d'un réseau de fibre optique autour de l'agglomération d'Angoulême a été validé par le conseil de communauté de communes.

Réunis le 9 novembre dernier, les élus, après un long débat, ont choisi d'assurer un financement public pour que la fibre optique soit mise en place dans chacune des sept communes des trois communautés : Charente-Boëme-Charraud, Braconne-Charente, Vallée de l'Échelle et la commune de Mornac. Il s'agit de rendre possible une liaison à 5 mégabits.

La première étape concernera le raccordement de la zone des Rentes à Mouthiers et une autre à Brie, et à terme, tous les particuliers.

La communauté de communes a également décidé de faire réaliser une étude de faisabilité d'une Zone de Développement Éolien. Cette étude est un préalable à l'arrivée d'opérateur de producteurs d'électricité. Seules les éoliennes implantées dans ces zones, étudiées puis agréées, peuvent bénéficier du tarif favorable de rachat de l'électricité.

Le conseil a examiné et approuvé, à l'unanimité, la demande d'adhésion de la commune de Voulezac. (voir bulletin de septembre).

Cette évolution de la communauté de communes s'intègre dans une révision départementale des périmètres communautaires. La très récente loi réformant l'administration territoriale prévoit qu'en juin 2013, plus aucune commune ne pourra être hors d'une communauté et que d'ici à cette date, des fusions, des modifications d'appartenance à une communauté devront être validées par le Préfet de département.

Dernier gros dossier, le Conseil a approuvé le fait que la communauté de communes soit caution de 25 % (50 % pour le Conseil Général, 25 % pour la commune) d'un emprunt porté par l'Institut Médico Éducatif de Sireuil. Ce projet prévoit la construction d'un nouveau bâtiment dans la même commune.

Prochaine

réunion publique

du Conseil Municipal

**VENDREDI
7 JANVIER**

20 H 30

Boème Patrimoine

Vous avez peut-être des ancêtres venus de VENDÉE ?

Au cours de nos rencontres avec les agriculteurs de la commune, nous avons constaté que nombre d'entre eux sont issus de familles vendéennes arrivées au cours de trois périodes bien distinctes.

- fin du 19ème siècle, après la destruction du vignoble charentais par le phylloxera
- entre les deux guerres mondiales
- après 1945

Nous avons également constaté que des liens familiaux ou de voisinage unissaient les migrants.

Nous pourrions mieux cerner ces mouvements de population si les habitants concernés acceptaient de répondre à ce petit questionnaire que vous pourrez déposer à la mairie.

1- A quelle époque votre famille est-elle arrivée à Mouthiers

.....

2- Quelle est la raison de cette migration

.....

3- De quelle commune et de quel village vendéens étaient-ils originaires

.....

4- Avaient-ils des liens avec des migrants les ayant précédés

.....

5- Autres remarques

.....



CONSEIL en ARCHITECTURE URBANISME et ENVIRONNEMENT

Le C.A.U.E. de la Charente

3 architectes
2 conseillers énergie
à votre service

Vous souhaitez faire construire ou restaurer une habitation et vous vous interrogez sur la qualité architecturale du bâtiment, ses performances énergétiques ou l'utilisation d'énergies renouvelables.

Les architectes et les conseillers énergie du CAUE sont à votre disposition par téléphone ou sur rendez-vous.

Ils vous aideront à formuler vos exigences architecturales et fonctionnelles.

Ils vous informeront gratuitement et en toute indépendance sur l'éco-construction, la maîtrise des consommations énergétiques, les modes de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire, l'isolation, les énergies renouvelables, les aides financières.

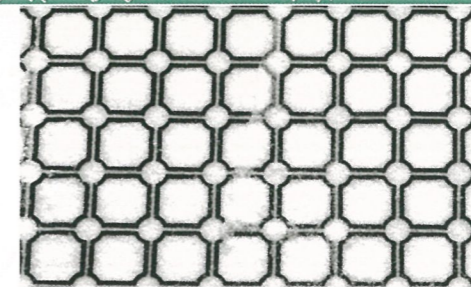
Ce service est rendu possible dans des conditions de neutralité, de gratuité et de stricte indépendance grâce au soutien financier du Conseil Général, de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) et de la Région Poitou-Charentes.

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Charente

31, boulevard Besson Bey
16000 ANGOULEME
05 45 92 95 93
Caue16@wanadoo.fr ou
infoenergie.caue16@wanadoo.fr
www.caue16.fr

ATELIER DES MAINS CURIEUSES

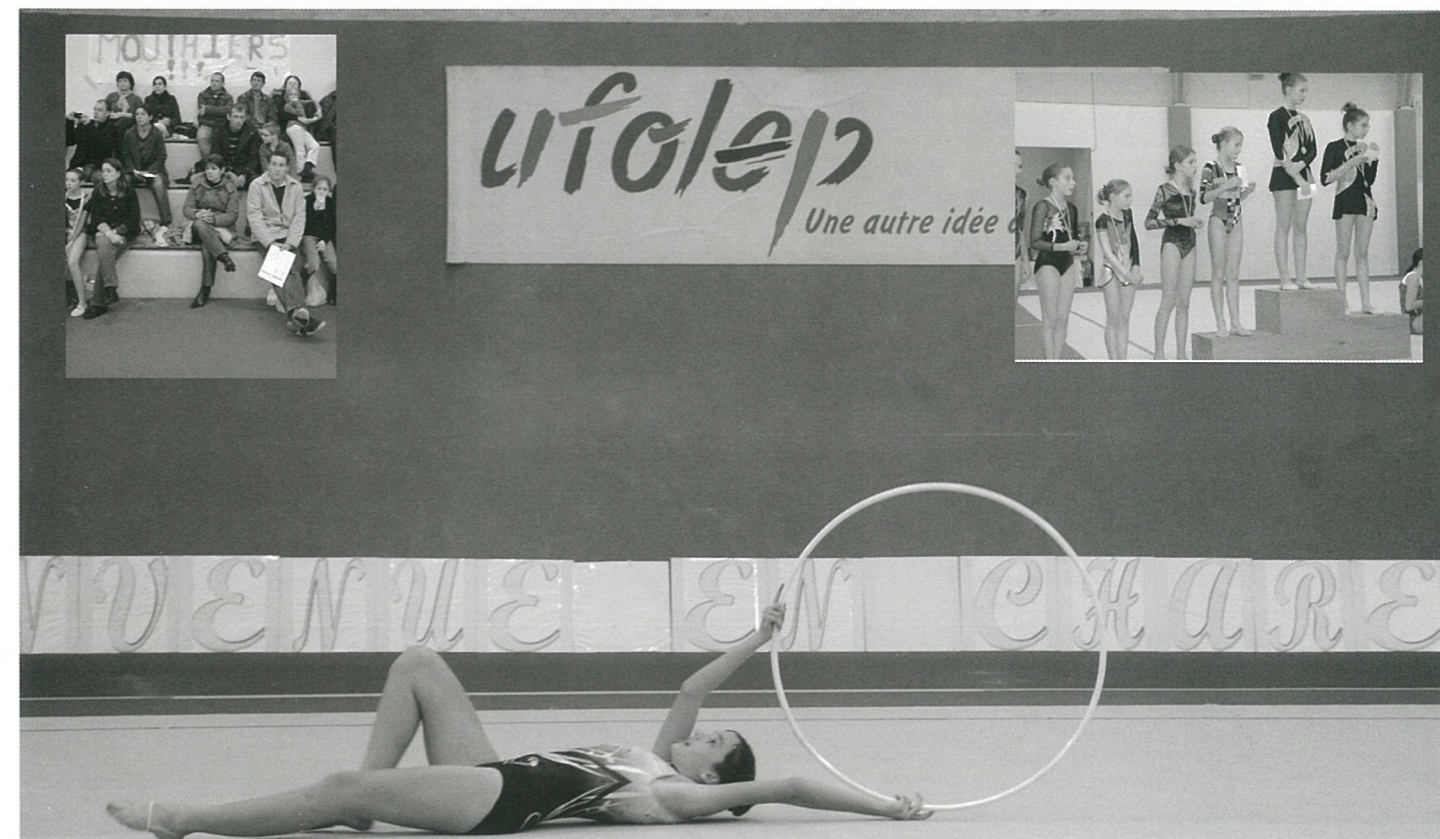
L'atelier des mains curieuses : poterie, peinture, déco patch, mosaïque et bien d'autres activités pour les enfants de 6 à 11 ans, sera mis en place les lundis de 17 h à 18 h dans la salle MJC Jules Berry et débutera le lundi 3 janvier 2011 de 17 à 18 heures.



Tarif : 60 € l'année.

Renseignements

MJC Jules Berry
3, place de la gare
05.45.67.84.38
contact@effervescentre.fr



Succès total pour la G.R.S.

INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE

Les inscriptions sur la liste électorale sont ouvertes du 1er septembre au 31 décembre pour une prise d'effet au 1er mars prochain.

Les nouveaux arrivants et/ou les personnes non encore inscrites doivent donc se présenter en mairie avant le 31 décembre 2010 pour demander leur inscription.

Les jeunes atteignant l'âge de 18 ans au cours de l'année 2010 et jusqu'au 28 février 2011, sont, en principe, inscrits automatiquement. Néanmoins, nous leur conseillons de s'assurer auprès de la mairie que c'est bien le cas.

CONCERT À MOUTHIERS

Logis de Bournet
DIMANCHE 19 à 15 h
Concert de jazz avec le groupe M25. Première partie avec le groupe Makers. Entrée 5 €. Gratuit jusqu'à 12 ans.

CONCERT À MOUTHIERS

Logis de Bournet
MERCREDI 22 à 16 h : minibal Maximôme animé par Percucu et sa troupe. Pour les enfants et leurs parents. Entrée 5 €. Gratuit jusqu'à 5 ans.

REVEILLON DU FOOT

BIENVENUE A TOUS ET TOUTES

FOIE GRAS DE CANARD MI CUIT
avec sa confiture d'oignons et de figues sur son pain doré

FLAMBÉE DE ST JACQUES
avec ses petits légumes

FRISSONS CARABES

ROTI DE CHAPON A LA PERIGOURDINE
Avec sa poellée de marrons au jus,
son médaillon d'aubergines,
ses pommes dauphines.

Les mille et une saveurs sur son lit de verdure

FARANDOLE DE GOURMADISES

Diabolo noir en tasse et son digestif

Repas organisé par Le S.C.M Football
et réalisé par la boucherie/Traiteur Régis MAURICE



Prix de la soirée : 69 € par personne / - 12 ans : 15 €

Inscription et Réservation :

Mme NANGIARD Ludovic 07.60.31.16.16 ou GALLOIS Valentin 06.65.07.53.04 ou TEAM LAND 05.45.37.48.59
Mme NANGIARD Valérie, Les Terriers de chez Fournet, 16440 CLAYX

RANDONNÉES PÉDESTRES AVEC « SENTIERS DE BOËME »

JOUR	ANIMATEUR	RV MOUTHIERS Pl. du champ de foire	Lieu de la rando	Point départ	heure	Nb Km
5 déc	Alain 06 23 92 59 10	13 H 30	PUYMOYEN Sentier des jeunes Filles	Petit-Giget Parking des Roches	14h	8,5
19 déc	Gaby et Monique 06 80 66 06 25	13 H 30	FOUQUEBRUNE	Parking Salle des fêtes	14h	10
9 janv	Marie et Brigitte 06 21 73 92 51 06 82 48 18 02	13 H 30	MOUTHIERS Circuit vert Calendrier et Galette et/ou WE raquettes (à préciser)	Place du Champ de foire	13h30	8,5
16 janv	Sandra et Denis 06 19 31 11 99 05 45 67 82 24	13 H 30	DIGNAC Sentier Cloulas	Parking du lavoir	14h	10



BALADES FAMILIALES DU MERCREDI
départ à 14 h place du champ de foire à Mouthiers
8 et 22 décembre
5 et 19 janvier

SITE INTERNET INTERCOMMUNAL

Vous cherchez une activité pour vous et vos enfants ? Vous voulez en savoir plus sur votre commune et son patrimoine ? Être au courant de la dernière manifestation à venir ?

Retrouvez l'actualité et toutes les infos sociales, culturelles et sportives de la Communauté de Communes sur le site Internet intercommunal :

www.cc-charente-boeme-charraud.fr

Associations, pour faire figurer vos infos sur le site, contactez Christopher au 05.45.21.18.46 et par courriel à : site-cbc@wanadoo.fr



Éléonore LEPIECE EXPOSE À LA M.J.C. EN DÉCEMBRE



BIBLIOTHÈQUE

HEURE DU CONTE DE NOËL

La Bibliothèque Municipale organise une Heure du Conte de Noël le

mercredi 8 décembre.

Il y aura une séance le matin à 10 heures

La Bibliothèque municipale a maintenant deux numéros de téléphone :

09.75.76.72.68.
05.45.67.89.47.

pour les enfants jusqu'à 5 ans,
et une l'après-midi à 15 heures pour les
enfants de 5 à 10 ans. Les séances auront
lieu à l'école maternelle de Mouthiers.

Elle a aussi une adresse internet :
bibliotheque-mouthiers-sur-boeme@orange.fr

HORAIRES BIBLIOTHÈQUE
Lundi de 14 h à 17 h 30
Mercredi de 14 h à 17 h 30

Nous raconterons des histoires de Noël,
chanterons des chansons, et,
pour les enfants sages, il y aura une surprise...
Entrée libre

Jeudi de 14 h à 17 h 30
Samedi de 10 h à 12 h

Bibliothécaire : Monsieur Francis
DUBALANS

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

20 octobre : Louis VIGIER route de Voeuil
5 novembre : Tainis REINARD les Reigniers

MARIAGES

16 octobre : Emmanuel GARIN et Amandine DESSEAUX
« le Morineau »

DÉCÈS

20 octobre : Roger LIVERTOUX
route de la côte à Bournet
12 novembre : Yvan HOROUNGY Maison de retraite

SUR VOTRE AGENDA

DÉCEMBRE

- 5 : championnat individuel interrégional UFOLEP GRS à la salle omnisports à partir de 10 h
- 12 : repas du cercle des aînés à la salle Gilles Ploquin à 12 h
- 18 : repas + soirée dansante Ste Barbe pompiers La Couronne salle G. Ploquin à 19 h
- 29 : don du sang à BLANZAC salle des vieux chais de 17 à 20 h
- 31 : réveillon de la St Sylvestre organisé par le foot à la salle Gilles Ploquin

PHARMACIES de GARDE

Du samedi à partir de 20 H au dimanche matin 9 H.
Du dimanche à partir de 20 heures au lundi matin 9 heures.
Téléphoner au 17 pour connaître la pharmacie de garde sur Angoulême
Pour la journée du dimanche, de 9 à 20 H, la pharmacie de garde est la pharmacie de garde du secteur indiquée dans la presse.

MÉDECINS de GARDE

POUR CONNAÎTRE
LE MEDECIN DE GARDE
LE WEEK-END
il faut composer le 15

Conception rédaction et mise en page : Jean REVEREAULT
Photos Alain PORTE

Impression : Composervices Angoulême RC 86 B 0280

CRECHE FAMILIALE

Les P'tits Loups

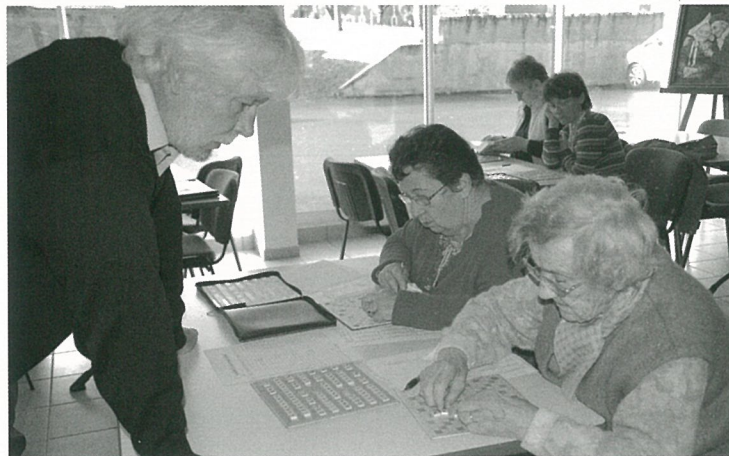
55 bis, rue de la Boème - 16440 MOUTHIERS

RENSEIGNEMENTS

Mme Anne-Marie MARTIGNAC - 05 45 67 84 88



L'émoi des mots en patois... !



Les points des mots à l'atelier scrabble



Mise au point ...de croix... des petites mains du Secours populaire

(Photos Alain PORTE)

Le prochain
bulletin

Rendez vous en 2011 pour le N° 304 Les articles et annonces des associations et particuliers et le courrier des lecteurs devront être déposés à la mairie avant le 15 décembre.
Les activités prévues jusqu'au 15 février pourront y être annoncées .